

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **964** Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba (fambajacques@gmail.com)

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Les spoliateurs de Moïse Katumbi en convulsion Page 12

L'usurpateur Pascal Beveragie en quête de parapluie politique

ELECTION DU GOUVERNEUR DU SANKURU

Félix Tshisekedi sans état d'âme !

(P. 6)

Prix du litre de carburant: baisse timide en gestation !

P. 5

Retour de Moïse Katumbi à Lubumbashi : Kyungu saisit l'autorité urbaine

Page 7

Bagarre entre pro-Kabund et pro-Shabani

UDPS: les loups se mangent entre eux !



Page 4

L'événement à Lubumbashi le 20 mai

Retour du Chairman : les supporters se préparent !

Page 11

Moins inspirées

Les Forces du progrès de l'UDPS rêvent de la primature au prochain gouvernement

Les Forces du progrès de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), demandent au Président de la République de leur confier la primature lors de la formation du prochain gouvernement. Dans leur déclaration lue mercredi 8 mai à Kinshasa, elles invitent Félix Tshisekedi d'être « vigilant » par rapport à la coalition entre le Front commun pour le Congo (FCC) et Cap pour le changement (CACH).

« Les Forces des progrès de l'UDPS demandent au Président de la République de prendre en compte les résolutions des forces politiques alliées de l'UDPS, lui réclamant la primature, au regard de leurs accompagnement et apports aux côtés de l'UDPS », a affirmé Sébastien Luzayadio, président de cette branche politique de l'UDPS.

Il a demandé au chef de l'Etat Felix Tshisekedi d'être vigilant concernant la



Vue du siège de l'UDPS à Kinshasa, le 27/02/2017 lors des obsèques d'Etienne Tshisekedi. Radio Okapi/Ph. John Bompengo (Photo d'archives)

coalition CACH et FCC, sans plus de détails.

100 jours après son investiture, le Président de la République n'a toujours pas nommé un Premier ministre. Pour l'instant, les services de la présidence n'avancent aucune raison quant à l'attente de la nomination du chef de

l'exécutif. En attendant la nomination du Premier ministre, les Forces du progrès promettent de s'impliquer dans le combat du président F. Tshisekedi contre les antivaleurs, la corruption et l'impunité qui ont plongé la RDC dans une crise multiforme.

Haut Katanga

Trois militaires parmi neuf présumés bandits



Le commissaire provincial de la Police nationale congolaise (PNC) dans le Haut-Katanga a présenté mercredi 8 mai, neuf présumés bandits au représentant du gouverneur de la province. Parmi ces bandits, figurent 3 militaires congolais qualifiés de déserteurs.

Ils sont accusés de vol, de viol, de meurtre et d'autres braquages perpétrés notamment dans la ville de Likasi où ils ont été arrêtés. Certains ont orchestré d'extorsion dans la ville de Lubumbashi.

Le 30 avril dernier ils ont passé à tabac un chauffeur de taxi et lui ont ravi le véhicule. Cette voiture a été trouvée et remise à son propriétaire qui a reconnu son bourreau parmi ces présumés bandits.

Au nombre de ces bandits, il y a un policier accusé de collaborer avec des civils qui opèrent avec les uniformes de la police.

Le neuvième est un civil spécialisé dans la vente des chanvres et autres alcools à forte dose qu'il vend uniquement aux bandits armés.

Au cours de la cérémonie, le ministre provincial du Budget, Michel Momat Kakudji, a demandé que ces personnes soient déferées devant la justice et que leur procès soit médiatisé pour décourager les autres qui tenteraient de se lancer dans la même aventure.

Procès du meurtre des experts de l'Onu

Evasion à Kananga : les commissures de Robert Petit

Une évasion s'est produite dans la prison militaire de Kananga dans la nuit de lundi à mardi 7 mai. Ilunga Lumu et Tshiba Kanowa, deux accusés dans le procès du meurtre des deux experts de l'ONU en 2017, se sont échappés, lors de cette opération qui continue de susciter des réactions tant au niveau national qu'international.

Mercredi 8 mai, Tshiba Kanowa a été rattrapé dans la commune de la Nganza. Il était en compagnie de l'autre fugitif, Ilunga Lumu, qui a réussi à s'échapper.

Commentant cette situation, Robert Petit, chef de l'équipe des Nations Unies qui appuie la justice congolaise dans ce procès demande que des efforts soient fournis pour rattraper les fugitifs.

Il demande également que des personnes sur qui

présentent des soupçons de complicité dans ce meurtre puissent être ramenées à la justice afin que ce procès soit complet.

Dans ce procès, Robert Petit affirme qu'il reste encore plusieurs questions à régler, le but de la procédure étant d'établir la vérité.

« C'est quelque chose qui est extrêmement regrettable que toute personne qui faisait face à la justice puisse l'éviter en s'échappant », a déploré Robert Petit

Ilunga Lumu et Tshiba Kanowa sont poursuivis par la cour militaire pour le meurtre des experts de l'ONU au Kasai, Michael Sharp et Zaida Catalan il y a deux ans.

Les aveux d'Ilunga Lumu, avaient permis au tribunal de connaître la scène de l'exécution des



De dos, l'auditeur militaire de garnison de Kananga, Major Carlos Kalala, face au témoin Jean Bosco Mukanda et aux prévenus Vincent Manga, Bula Bula et Ilunga Lumu au cours de l'audience du 13 septembre 2018 au tribunal militaire

experts. Il est d'ailleurs le seul accusé dans ce dossier qui reconnaît avoir pris part à l'exécution.

Pour sa part, l'auditeur général de l'armée reconnaît que l'évasion d'Ilunga Lumu est un « coup dur ». Pour lui, ce prévenu est un « symbole important »

dans ce procès. Il affirme cependant que son évasion d'Ilunga Lumu ne va pas le compromettre la suite du procès. Mais Robert Petit souhaite que tout soit fait pour que les fugitifs soient rattrapés et que la vérité soit connue.

ROL/R

La République
 2, Avenue des Entreprises, Immeuble Sema, Gare centrale, Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba
 +243 99 81 90 510

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
 +243 99 91 99 410

Rédaction Générale
Boendy BL
Jacques Famba
 +243 89 93 11 288
Beni Joël Dinganga
 +243 81 51 28 709

Collaborateurs
Gaston Liande
LP Eyenga

Conception Graphique
Abedi Salumu
 +243 99 44 04 40

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
 +243 81 50 11 886, +243 99 74 40 728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Image
Dieudonné Kanyinda

Gestion calamiteuse à Kinshasa

Guy Matondo mis à la disposition de la justice

Le ministre provincial des finances Guy Matondo a été mis ce lundi 06 mai 2019 à la disposition du parquet général près la Cour de cassation, par l'assemblée provinciale de Kinshasa, « APK ». Selon cette institution que dirige Godefroid Mpoyi, il revient audit parquet de tirer les conséquences de droit de ce dossier.

Cette décision est intervenue après que le ministre concerné ait répondu aux questions lui posées par les députés provinciaux. Il est reproché au ministre provincial sortant des finances Guy Matondo, le surendettement de la ville province de Kinshasa, les comptes parallèles ou fictifs et les arriérés de salaire des ministres provinciaux, des membres

de leurs cabinets, des fonctionnaires de l'Assemblée provinciale de Kinshasa ainsi que ceux attachés à l'administration de la ville.

Il sied de signaler qu'au cours de la plénière de mercredi 8 mai 2019 qui devait en principe permettre au ministre provincial des finances de s'expliquer devant les députés provinciaux, Godefroid Mpoyi, président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa a annoncé que la Cour de Cassation sera saisie pour le dossier de Guy Matondo. « *Votre bureau va instruire le gouverneur pour que le ministre soit déjà suspendu. Toujours aujourd'hui fort de la résolution d'hier, nous allons saisir la Cour de Cassation parce que nous estimons qu'il y a des griefs qui se sont cristallisés et que nous rete-*

nons à charge de notre ministre provincial des finances », a déclaré Godefroid Mpoyi.

Dans la foulée, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, a mis un accent particulier sur les deux griefs pour lesquels le ministre des finances sortant sera poursuivi en justice. « *Il y a eu d'abord abus de pouvoir. Le ministre n'a pas qualité de contracter une dette sans l'autorisation préalable de l'Assemblée provinciale. Le deuxième grief... C'est par rapport à l'argent pris à la banque au mois d'octobre, il a parlé des choses qui ne sont jamais réalisées dans cette ville. Les informations en notre possession, attestent bel et bien qu'il y a eu détournement. Il sera poursuivi pour ces deux griefs parce que votre plénière*

nous a donné le pouvoir sur base de la résolution d'hier », a précisé le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa.

En outre, Godefroid Mpoyi a souligné qu'ils mènent cette démarche tout simplement parce que les banques vont réclamer l'argent à la ville. « *Le ministre ayant agi sans l'autorisation de l'Assemblée provinciale que nous sommes, doit s'organiser pour rembourser les millions* », a-t-il prévenu.

Rappelons par ailleurs que Guy Matondo est attendu ce vendredi 10 mai 2019 à l'Assemblée provinciale de Kinshasa en vue de donner ses moyens de défense dans le cadre de la motion de défiance initiée contre lui.

Louis-Paul Eyenga

Revenu à Kinshasa

Sindika Dokolo pour une opposition républicaine !

L'homme d'affaire congolais, Sindika Dokolo et époux de la milliardaire Isabel Dos Santos, est rentré dans son pays, la Rd Congo, dans la soirée du mardi 7 mai 2019, après plusieurs années d'exil forcé. L'on croit savoir que son séjour kinois vise deux principales priorités : examiner les possibilités d'investir dans des projets créateurs d'emplois et de richesses ; et assurer le suivi de son dossier judiciaire «instrumentalisé» par le régime Kabila.

Dans une récente interview donnée à Zoom Eco à Washington DC, Sindika Dokolo affirmait qu'il est de ceux qui ont la certitude et la conviction qu'un pays ne se développe pas avec l'investissement étranger. D'où, la nécessité de créer l'environnement propice pouvant donner l'opportunité de créer des champions congolais.

« *Mon souhait, c'est de pouvoir rentrer au Congo et réaliser de projets pouvant inspirer la jeunesse congolaise. C'est important que nos jeunes se rendent compte que pour réussir dans la vie on peut faire autre chose que footballeur, basketteur, pasteur ou politicien.*



« *Qu'on se rende compte qu'on peut être fier d'être homme d'affaires congolais* », avait-il déclaré.

Bien plus, Sindika Dokolo encourage la culture de la création d'emplois et de richesses, de la ci-

toyenneté fiscale et de participation à l'édification du pays. Il a transmis ce message au chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi afin de l'encourager à apporter des solutions aux problèmes de pauvreté du congolais. « *C'est le président de tous les congolais. On n'est pas partisan. Mais, nous voulons donner du sien pour construire notre pays. Nous serons toujours aux premières loges. Je suis congolais debout. Nous resterons debout pour répondre à l'appel du Congo* », a rassuré Sindika Dokolo. Le changement, c'est aussi la fin de l'instrumentation des institutions pour des fins politiques. L'avènement de Félix Antoine Tshisekedi met ainsi fin aux prati-

ques du régime précédant contraignant des citoyens qui exprimaient librement leurs points de vue à faire face à la sécurité et à la justice.

Cet activiste des droits de l'homme a déploré la politisation du procès l'opposant à un tiers, lequel procès a abouti à sa condamnation. Des pratiques qui, d'après lui, discréditent la justice congolaise. Il a déploré : « *j'étais une victime parmi tant d'autres. C'était juste une manipulation révoltante de la justice. Je n'ai pas de faveur à demander parce que je suis un légaliste. Lorsqu'il y a des différences entre des citoyens sur des questions civiles, je pense que la justice doit faire son travail. Et elle doit trancher sans interférences politiques dans un sens ou dans un autre.* »

A signaler que Sindika Dokolo a eu l'occasion de faire part, au chef de l'État, des initiatives qu'il a mises en place afin de réparer le tort qui lui a été fait dans l'instrumentalisation de la justice, précisément dans son dossier en cassation qui devra poursuivre son cours. « *Il était assez satisfait de mon approche, celle de laisser la justice faire son travail. En tant que garant du bon fonctionnement des institutions, il était important que le président de la République ait tous les éléments nécessaires attestant qu'il y a eu instrumentalisation de la justice avec la motivation de nuire* », avait-il insisté.

(avec Zoom.eco)

Bagarre entre pro-Kabund et pro-Shabani

UDPS: les loups se mangent entre eux !

Le mercredi 08 mai 2019, des affrontements violents ont été signalés au siège de l'UDPS à Limete, situé sur 12ième Rue dans la commune de Limete où des cas de blessure ont été enregistrés. En effet, des bagarres ont éclaté mercredi au siège de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) à Limete. Ces rixes avaient opposé des fidèles de Jean Marc Kabund-A-Kabund à ceux de Jacquemin Shabani, respectivement secrétaire général et responsable des questions électorales au sein de l'UDPS.

En effet, un groupe de combattants accompagnait le président de la Convention Démocratique Victor Wakwenda et Jacquemin Shabani président de la Commission Électorale Permanente de l'UDPS, au siège du parti où ils devaient être installés dans le cadre du directoire du parti (instance de direction du parti en cas d'empêchement du président de l'UDPS).

Arrivés sur place, ces derniers



ont rencontré une résistance de pro-Kabund qui n'ont pas accepté que le groupe de Wakwenda et Shabani puissent accéder au siège pour en prendre la direction. C'est ainsi que des affrontements vont éclater entre les deux blocs. S'en est suivi le jet de pierres et autres objets. Pour calmer la situation, les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les combattants. A la résidence de feu Étienne Tshisekedi, toujours à Limete où siège la Convention Démocratique, une autre source a indiqué que des jets de projectiles ont également été signalés.

Pour calmer la situation, les

forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les combattants.

L'UDPS se fragilise

Egalement tabassé par les sbires de Kabund, Fils Mukoko avait pourtant été reçu l'après-midi par Félix Tshisekedi.

Ce qui avait suscité l'ire non seulement des militants, mais aussi des responsables. « Comment se fait-il que l'UDPS peut avoir 12 députés provinciaux, mais pas un sénateur dans la ville de Kinshasa ? C'est un comportement que nous décrions, mais laissons le temps au temps. Les militants sont fâchés, ils sont contre le comportement des députés provinciaux », expliquait Nixon Leya Lukusa, rapporteur adjoint de la présidence de l'UDPS cité par un site local.

« Vote atypique des élus de

l'UDPS de Kinshasa et du Kasai ! Le mal est profond et nécessite une attention particulière du leadership du parti », avait déclaré sur Twitter, Jacquemin Shabani après le vote.

Pour rappel, dans sa résolution du 27 avril 2019, le président de la Convention Démocratique avait annoncé la mise en place d'un directoire chargé de gérer le parti suite à l'indisponibilité de Félix Tshisekedi. « Constatant que le président du Parti élu pour 5 ans au 1ier congrès extraordinaire de mars 2018, est constitutionnellement mis en disponibilité pour cause d'incompatibilité des fonctions [article 96] (...), la CDP met en place ce jour le directoire composé du président de Convention Démocratique du Parti, du Secrétaire Général et du Président de la Commission Électorale Permanente, conformément à l'article 26 des statuts », avait dit Victor Wakwenda Bukasa, président de la CDP.

Louis-Paul Eyenga

Tribalisme ou...

Les députés nationaux Ne Kongo en soutien à Ne Mwanda Nsemi

Les députés nationaux du Kongo-central s'opposent à la décision de Basile Olongo, Ministre a.i de l'Intérieur, de renvoyer Ne Mwanda Nsemi en prison. Ils l'ont fait savoir mercredi dans une déclaration commune faite au Palais du peuple. « Nous députés nationaux Kongo, avons appris la bonne nouvelle du retour de notre frère, l'honorable Ne Mwanda Nsemi. Le peuple Kongo que nous représentons se joint à nous pour saluer ce retour. Puisse la présence de Ne Mwanda Nsemi sur la terre des ancêtres apporter la paix, la réconciliation et la cohésion, gages du développement. Cependant, nous condamnons avec la dernière énergie toute velléité de menace proférée à l'endroit de notre frère sur son éventuel retour en prison », peut-on lire dans cette déclaration.

Pour quelque raison que ce soit, la position des élus du Kon-

go-Central cache mal des velléités tribalistes combattues à tous les niveaux puisque faisant le lit de la division d'un peuple uni par l'accident de l'histoire depuis plus de 100 ans. En tant qu'autorité publique, le Ministre a.i de l'Intérieur ne saurait que faire valoir le droit dans la gestion de la res publica pour être dénoncé, voire calomnié par des élus dont on attend aussi une cure de conduite républicaine. On le sait, l'élargissement de toutes les personnes victimes de procès politiques bidon, avait suivi un schéma judiciaire approprié, question de sauver la forme, mais aussi de mettre le bénéficiaire à l'abri d'une éventuelle poursuite à l'avenir pour le même dossier. Tshisekedi n'est pas éternel et il ne faudrait pas que des esprits malins profitent de son départ un jour pour relancer des poursuites contre des personnes élargies sans respect de la procé-

dure afférente.

Bien inspiré, le président de l'ACAJ propose une solution à la limite plausible plutôt que l'expression sentimentale des élus du Kongo Central. Pour Georges Kapiamba, président de l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) la solution serait de demander au procureur général près la Cour de cassation d'autoriser la mise en résidence surveillée de Ne Mwanda Nsemi afin qu'il soit auditionné après sa réapparition à Kinshasa. Pour le président de l'ACAJ, l'audition doit précéder son arrestation ou encore son relâchement, question du respect de la procédure. « Quand nous parlons de réincarcérer, ça veut dire l'arrêter et le placer en résidence surveillée. Pendant ce temps-là, le procureur général doit le faire auditionner, le faire entendre par rapport au fait d'évasion. Comment

il s'était évadé, quelles ont été les personnes qui lui ont apporté de l'aide. C'est seulement après avoir terminé d'accomplir ces étapes que le procureur peut ordonner à ce qu'il soit remis en liberté », a dit Me Georges Kapiamba.

« Le procureur général peut classer sans suite les deux dossiers, c'est-à-dire le premier dossier pour lequel il avait été arrêté et placé à Makala ainsi que le deuxième dossier qui est à la suite de l'évasion afin de prendre en compte les mesures de la décriminalisation politique », a-t-il poursuivi.

Ne Mwanda Nsemi s'était évadé de la prison centrale de Makala lors le 17 mai 2017. Il a été présenté ce lundi 6 mai 2019 à Kinshasa, au cours d'une conférence de presse organisée par Joseph Olenghankoy, président du Conseil National de Suivi de l'Accord (CNSA).

LR

Prix du litre de carburant : baisse timide en gestation !

Le prix du litre du carburant pourrait baisser de 50 francs congolais à la pompe dans les prochains. A l'initiative de l'exécutif national, les possibilités opérationnelles sont en cours d'examen. Des pétroliers et les délégués du gouvernement enchaînent des réunions autour du ministre d'Etat assumant l'intérim à l'Économie nationale.

D'après une source crédible, il s'agirait d'une décision politique de la Présidence de la République dans l'optique de la redistribution de la richesse nationale au peuple congolais.

Pour parvenir à cette réduction

de prix du carburant, l'option mise sur la table de négociation par le gouvernement consiste à réduire la quantité du stock de sécurité. Celle-ci, évaluée à environ 3 millions de dollars, pourrait être réduite à 1,2 million dollar et même 600 000 dollars afin d'assurer cette compensation allant dans le sens baisser le prix du carburant à la pompe.

En effet, ce stock de sécurité est supporté par tous les consommateurs des produits pétroliers à l'achat de chaque litre du carburant à la pompe. Il sert à alimenter en carburant certains services de

l'État tels que l'armée, la police, les institutions de l'Etat, l'administration publique, etc.)

Entre-temps, la requête de la corporation pétrolière relative à l'adaptation du taux de change contenu dans la structure de prix au taux change réellement appliqué sur le marché est restée non satisfaite par le gouvernement.

Ces échanges sont donc une opportunité pour les pétroliers de réclamer le réajustement de ce taux de change en passant de 1 550 CDF le dollar américain à 1 620 CDF le dollar américain. Cependant, si le gouvernement arri-

vait à concéder à cette demande, la tarification du carburant à la pompe sera revue à la hausse.

Les deux parties se réunissent encore ce lundi 6 mai 2019 pour approfondir la réflexion en vue de trouver un terrain d'entente.

En rappel, le litre du carburant à la pompe dans la partie ouest de la RDC est de 2 240 francs congolais pour l'essence et 2 230 francs congolais pour le gasoil. La dernière révision à la hausse est intervenue le 18 novembre 2018.

Emilie MBOYO

SONAS : le Comité dirigé par Onyeme Ekofo s'installe !

Le nouveau comité dirigeant de la Société nationale d'assurances (SONAS) a procédé à la remise et reprise avec le comité sortant, le mercredi 8 mai 2019, au siège de la société à Gombe. Cette prise de fonctions coïncide avec une période délicate où la SONAS négocie le virage le plus important de son existence en vue de se maintenir face à la concurrence du fait de la libéralisation du secteur des assurances en RDC.

Le directeur général Onyeme Ekofo, le directeur général adjoint Gilbert Badibanga et le président du Conseil d'administration Jean-Robert Kumabwenyi Iwasa sont conscients des défis majeurs auxquels ils doivent faire face.

Il s'agit notamment de réduire et/ou d'éponger la dette sociale due au personnel actif et non actif ; rendre la SONAS compétitive sur le marché d'assurances fortement concurrentiel ; satisfaire aux contraintes d'ordre légal vis-à-vis de l'Autorité de régulation et de contrôle d'assurances (ARCA) ; la remise en confiance de la clientèle disséminée à travers le pays ; et le rétablissement d'un climat social apaisé.

Pour y arriver, Onyeme Ekofo, promet de mobiliser toutes les énergies, l'expertise interne ainsi que les ressources financières. Il s'est engagé également à rester attentif à toutes les suggestions allant dans le sens de rehausser l'image de cette société d'assu-

rance qui détenait jadis le monopole du secteur.

Le nouveau Comité dirigé a exprimé sa reconnaissance au chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, qui a jeté son dévolu sur lui. Les trois managers ont été récemment nommés par ordonnance présidentielle.

Onyeme Ekofo, le nouveau directeur général, assumait, jusqu'avant sa nomination, les fonctions de directeur régional de Kinshasa. Il remplace ainsi Madame Carole Agito Amela, qui siège désormais à la chambre haute du Parlement.

Nadine FULA

Centre Wallonie-Bruxelles

Des entrepreneurs congolais à l'école de la norme

Le Pr Van Massamba a proposé mardi huit (8) solutions pour faire face au risque commercial, au cours d'un atelier de formation des entrepreneurs congolais organisé au, dans la commune de Gombe à Kinshasa, sous le thème : « Normes sur l'étiquetage et la transformation des denrées alimentaires, quels enjeux pour un commerce à l'international ».

Il s'agit pour ce dernier de standardiser la production en liant la maîtrise des coûts à la maîtrise du processus de production séquent, de mutualiser l'approvisionnement en matière première, d'avoir un emballage adapté en

fournitures appropriées.

Pour le Pr Massamba, les entreprises peuvent créer une centrale d'achat et se regrouper en vue de réduire une certaine pression et éviter le risque commercial. Ces entreprises, a-t-il dit, doivent aussi créer un label commun ou une appellation d'origine contrôlée (AOC), utiliser les mêmes emballages mais à étiquetage différent avec les signes distinctifs qui renseignent sur la propriété.

Cette conférence de formation des entrepreneurs est organisée dans le but d'aider les entrepreneurs congolais à bien fabriquer leurs produits alimentaires, rappelle-t-on. ACP

Plaidoyer pour la mise en place d'une politique d'accès à l'énergie

Le chef de service des Energies renouvelables de l'INPP (ENR), Idris Mufuka a plaidé pour la mise en place d'une politique qui devra faire de la mise en place d'une politique d'accès à l'énergie renouvelable en République Démocratique du Congo (RDC), un droit constitutionnel.

M. Mufuka l'a indiqué à l'ouverture de la 2ème édition d'une conférence internationale qui s'est

tenue le weekend à Kinshasa et qui avait pour thème : « Intelligence artificielle, créativité, innovation et croissance ».

Il a invité les jeunes Congolais à multiplier les efforts pour développer des stratégies devant favoriser la production de l'énergie renouvelable en RDC, une des conditions, a-t-il affirmé, capable de combler le déficit en matière d'électricité, avant d'ajouter qu'actuellement aucun projet d'intelligence artificielle ne

peut être possible sans énergie.

« Cette conférence était un cadre approprié pour sensibiliser les jeunes à s'adapter à l'évolution de la technologie. Il faudra que nos compatriotes arrivent d'abord à vulgariser les métiers verts comme nous le faisons à l'INPP, et ensuite conscientiser les jeunes à bien vouloir apprendre », a conclu M. Mufuka. ACP

Mise en place tribaliste

Des frustrations au Secrétariat général à l'intégration

Plus rien ne va au secrétariat général à l'intégration régionale au sujet de la nouvelle mise en place effectuée au sein dudit secrétariat où plus d'une trentaine d'agents ont été élevés au grade des chefs de bureau en violation de la loi.

Selon l'information livrée jeudi, d'aucuns dénoncent le nouveau commissionnement collectif des agents qui porte la signature de l'ancien Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et Intégration Régionale, Léonard She Okitundu.

Pour eux, cette nouvelle mise en place comporte des entorses en

ce qu'elle viole les mesures prises par le Directeur de cabinet du Chef de l'État, Vital Kamerhe, et le Premier ministre sortant Bruno Tshibala interdisant tout mouvement du personnel et des nominations au sein des cabinets ministériels et de l'administration publique.

Aussi, ils émettent de doute sur l'authenticité dudit document qu'ils qualifient de « trafiqué » pour avoir été antidaté car ce document a été signé le 21 janvier mais rendu public quatre mois après, soit le 16 avril 2019.

En outre, ils relèvent des irrégularités dans ce commissionnement collectif n°130/00022/2019

où seuls trois agents ont rempli les conditions pour bénéficier cet avancement en grade. Il s'agit de Duele Lunama; Boyeye Bofatshi et Mbenka Kanyinda tandis que le reste des agents n'ont pas rempli des critères pour être bénéficiaires. Ils dénoncent également le tribalisme tant décrié par le nouveau leadership incarné par Félix Tshisekedi car la quasi totalité des agents promus sont d'origine kasaïenne.

Il sied de souligner que conformément à la loi n°16/013 du 15 juillet 2016 portant Statut des Agents de carrière des services publics de l'Etat en son article 72 qui stipule que « Pour bénéficier une promo-

tion en grade, il faut avoir accompli trois ans d'ancienneté au moins dans le grade immédiatement inférieur au grade de promotion ».

Force est de constater que plus de 90% des agents ont été élevés en grade alors que leur situation administrative a été régularisée seulement l'année passée avec la signature du ministre de la Fonction Publique.

Cette situation prouve à suffisance qu'un malaise ronge le secrétariat et encourage les antis valeurs tant décriées au sein de l'administration publique.

A.E

ELECTION DU GOUVERNEUR DU SANKURU

Félix Tshisekedi sans état d'âme !

Le président de la République s'engage à « faire respecter la constitution » sur la question de l'élection du gouverneur et vice-gouverneur de la province du Sankuru, a déclaré mercredi 8 mai à Kinshasa le président de l'assemblée provinciale du Sankuru, Benoit Olamba. Celui-ci faisait le point de l'échange que la notabilité de cette province a eu la veille à la cité de l'Union africaine avec Félix Tshisekedi sur la crise électorale au Sankuru.

Selon le président de l'assemblée provinciale du Sankuru, la plénière devant procéder à l'élection du gouverneur et de son adjoint ne sera convoquée que lorsque la Commission électorale nationale indépendante (CENI) exécutera l'arrêt du Conseil d'Etat en cette matière.

« Il s'avère qu'il y a un conflit entre le Conseil d'Etat, qui a rendu un arrêt, et la CENI, qui ne veut pas exécuter cet arrêt, prétextant que le Conseil d'Etat n'est pas compétent pour connaître des litiges de contentieux de candidature, d'après l'article 27 de la loi électorale. Alors que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) tire sa compétence de la Constitution, l'article 155. Et donc, entre la loi électorale et la Constitution de la république, c'est la Constitution qui prime sur la loi électorale », a expliqué Benoit Olamba.

Il a par ailleurs salué l'engagement pris par le Chef de l'Etat de

faire respecter la constitution dans cette affaire.

A la question de savoir ce qui est envisageable lorsque la loi électorale est en conflit avec la constitution, le président de l'assemblée provinciale du Sankuru a réagi :

« C'est justement ça qu'on a rappelé au Chef de l'Etat son rôle d'arbitre. Nous pouvons convoquer nos pantières pour autres choses. Mais, pour l'élection du gouverneur et vice-gouverneur, la première condition est que la CENI exécute l'arrêt (du Conseil d'Etat) et nous amène la liste avec deux candidats ».

Le 9 avril, le Conseil d'Etat avait « ordonné la suspension de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs dans la province du Sankuru jusqu'à l'exécution de son arrêt dans la cause ayant opposé Joseph Mukumadi à l'Alliance politique CCU et alliés ».

La candidature de Joseph Mukumadi, invalidée par la cour d'appel de Lusambo « pour détention d'une double nationalité », avait été réhabilitée par le Conseil d'Etat. Mais la CENI avait qualifié la décision du Conseil d'Etat d'illégale, indiquant qu'elle n'est pas assujettie à cette juridiction lors de la publication de la liste définitive par la CENI. C'est ainsi que la candidature de Mukumadi n'avait pas été reprise, laissant le champ libre au candidat unique Lambert Mende.

Lu pour vous

Le retour de Moïse Katumbi subordonné à l'avis préalable de Beya ?

La décision de Beya visant à subordonner le survol de l'espace aérien Congolais à l'avis préalable obligatoire de ses services intervient après l'annonce par Katumbi de son retour en RDC via Lubumbashi. Parallèlement à cette mesure, Kalev rappelle à ceux qu'il reproche - à travers un courrier - de déloyauté envers Kabila de ne pas oublier ni leur provenance ni leur avenir.

Y aurait-il un lien entre ces deux sorties?

Plusieurs grilles d'analyse sont possibles. Y aurait-il identité de vues au sein du couple Tshisekedi-Kabila sur le retour de Katumbi? Si oui, les deux messages sont indépendants, l'un de l'autre. Dans la négative, c'est une autre paire de manches.

N'empêche, le retour de Katumbi par Lubumbashi peut également gêner l'un des partenaires en proie à la paranoïa dans le climat de la crise actuelle, d'autant que l'ancien gouverneur de la province du Katanga a déjà été accusé d'héberger les mercenaires.

Par ailleurs, il n'y a pas longtemps l'existence d'un aéroport de Kingakati a été révélée au grand public grâce aux photos aériennes réalisées par les services d'une grande puissance. Les avions atterrissent et décollent en toute insularité. La décision de Beya ne viserait-elle pas à contrôler les mouvements de ces aéronefs? Si c'est le cas, il y a lieu de comprendre la réaction de Kalev. Le destinataire de son courrier serait Beya. Le divorce au sein du couple FCC-CACH serait-il en gestation?

Plusieurs autres hypothèses sont possibles, mais je laisse le soin aux autres d'enrichir la réflexion.

Jean K. MINGA

Retour de Moïse Katumbi à Lubumbashi : Kyungu saisit l'autorité urbaine



Le coordonnateur de la plateforme politique «Ensemble pour le changement», l'honorable Antoine-Gabriel Kyungu, vient de soumettre, ce jeudi 9 mai, à travers une lettre d'information à l'autorité urbaine, l'itinéraire que va emprunter, à Lubumbashi, le cortège pour accueillir Moïse Katumbi ce lundi 20 mai 2019, et le programme des activités de sensibilisation prévues pour la circonstance.

« Sur ce, en prévision de son arrivée, nous tenons à vous commu-

iquer l'itinéraire que va emprunter le cortège : aéroport international de la Luano, le boulevard Musiri, avenue Lumumba, chaussée Mzee Laurent-Désiré Kabila grand place de la poste où il s'adressera à la population », lit-on.

Dans un entretien exclusif récemment accordé à RFI, Moïse Katumbi a annoncé son retour à Lubumbashi pour le 20 du mois en cours. Il envisage, trois ans jour pour jour après son départ, effectuer une tournée dans le pays.

Soutien inconditionnel des Anamongo à Félix Tshisekedi

La grande communauté des Anamongo a témoigné son soutien indéfectible au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en marge de la grande rencontre des Anamongo organisée dernièrement par la section UDPS/Tshisekedi, à Limete, sous le parrainage de Dr Eteni Longondo, secrétaire général adjoint de l'UDPS. Barthélémy Okito également secrétaire général aux Sports, a retracé l'historique des Anamongo, soulignant qu'en RDC, cette communauté représente 33% de la population congolaise couvrant douze provinces.

Il a félicité la section Anamongo UDPS/Tshisekedi pour cette initiative combien louable et géniale, avant de rappeler la devise des Anamongo, à savoir: unité, solidarité et développement ainsi que le slogan: Un pour tous, Tous pour un.

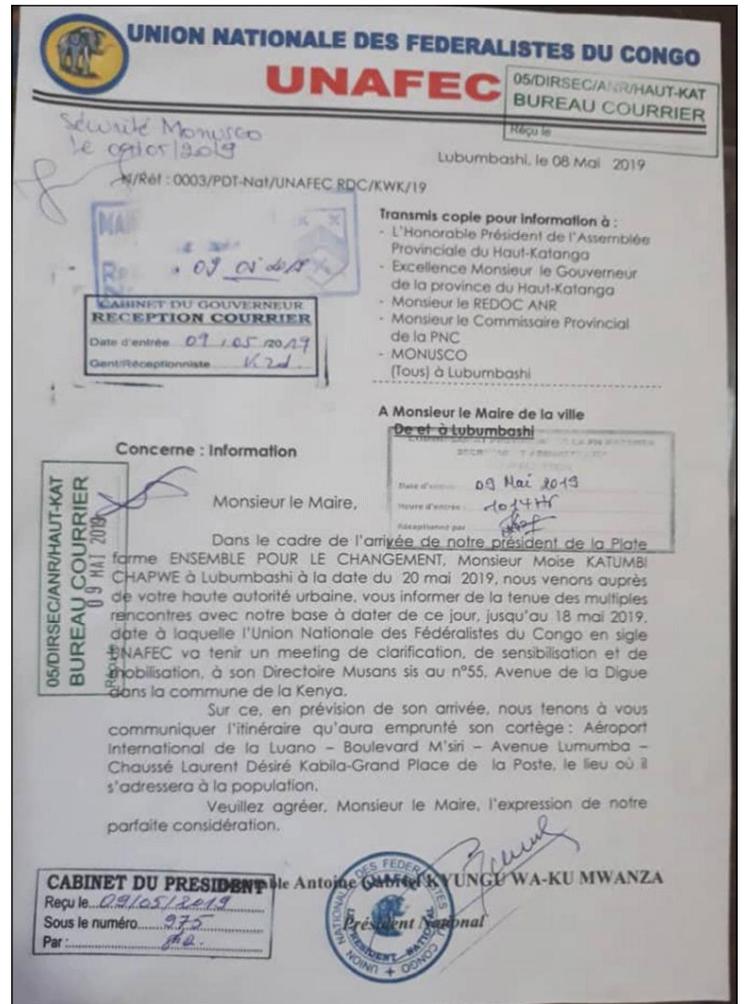
Il a invité tous les Anamongo à cultiver l'esprit d'unité et de paix partout où ils se trouvent car, dit-il, l'Anamongo n'a jamais été un peuple tribal.

De son côté, Mme Kudura Adiyi Pascaline a remercié tous les Anamongo pour avoir répondu massivement présents à cette rencontre.

Elle a affirmé que la communauté Anamongo qui occupe 33% de l'espace géographique du pays, est une puissance, une représentation très importante dans le pays et partant elle accompagne le Chef de l'État dans sa mission pour accomplir sa vision politique et le projet de société du parti « le Peuple d'Abord». conclut-elle.

Appel à l'unité

A cette occasion, le secrétaire général adjoint de l'UDPS, Dr Eteni



Longondo, a appelé la communauté des Anamongo à l'unité pour le développement de leur espace géographique.

Il a invité les filles et fils de l'espace Anamongo à bannir les guéguerres politiques, les divisions inutiles pour réfléchir sur les voies et moyens pour le développement de leur espace géographique.

« le Clan Anamongo dispose 33% de la population Congolaise. Il est une force politique et économique. Comme l'UDPS est au pouvoir, cette fois-ci, nous ne pouvons rester en marge. Nous ferons tout pour que les Anamongo se retrouvent », a déclaré Dr Eteni, tout en invitant les filles et fils dignes du clan à saisir cette opportunité du fait d'avoir à la tête du pays un président qui incarne véritablement le Changement.

Dr Eteni Longondo a aussi demandé au peuple Anamongo de réfléchir branche par branche sur des projets de développement à présenter au Chef de l'État. Il a, par ailleurs, exhorté toute la communauté à soutenir sans ambages les actions salvatrices du Chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui déjà, à travers ses 100 jours, commencent à porter des signes de changement sur toute l'étendue du pays.

Ainsi, pour lier l'utile à l'agréable, Cette grande rencontre a été agréementée par les groupes traditionnels Topoke (Tshopo), Tetela, Mabele Elisi et autres.

Plusieurs personnalités politiques et cadres de l'UDPS ont rehaussé de leur présence cette rencontre notamment le Vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité intérimaire, Basile Olongo, le président de l'Association des Anamongo, Barthélémy Okito, Mme Kudura Adiyi Pascaline, Norbert Yamba Yamba, Andeka Djamba.

Alexis

Sud-Kivu

Les magistrats menacent d'aller en grève

Les magistrats de Bukavu au Sud-Kivu menacent d'aller en grève à la fin du mois de mai si leurs revendications ne trouvent pas gain de cause.

Dans un mémorandum signé par 35 magistrats dont copie a été déposée jeudi à l'ACP, les signataires réalisent le fait que l'enveloppe budgétaire allouée au pouvoir judiciaire par le gouvernement ne permet pas à un magistrat de toucher un salaire minimal de base de mille six-cent soixante-dix dollars américains (1670\$) en francs congolais, comme promis en 2011 par l'an-

cienn président de la République.

Selon les eux, l'enveloppe budgétaire de la magistrature se partage de manière déséquilibrée à raison de trente pourcent (30%) pour le traitement salarial et soixante-dix pourcent (70%) pour le fonctionnement qui, par ailleurs, ajoutent-ils, n'arrivent pas à destination. Ils affirment qu'ils ne reçoivent ni papier, ni stylo, ni dispositif informatique pour des besoins de leurs services.

Ils estiment que cette situation n'honore pas leur corporation et ne contribue pas à l'émergence

d'un Etat de droit voulu par le peuple congolais et le Président de la République, Félix Antoine Tshise-keledi Tshilombo.

Interpellation du Conseil Supérieur de la Magistrature

les magistrats du Sud-Kivu interpellent le Conseil supérieur de la magistrature qu'ils accusent d'être incapable de prendre en charge leurs familles au moment où ils travaillent dans des conditions difficiles marquées par une rémunération

insuffisante, l'absence de soins médicaux et de frais de transport pour les magistrats en mutation, d'indemnité de brousse, de pécule de congé, y compris d'autres avantages reconnus par les statuts des magistrats.

Ainsi, lancent-ils un préavis de grève à dater de ce jour jusqu'à la paie de ce mois de mai. Si à cette paie rien n'est fait dans le sens de l'amélioration, les magistrats du Sud-Kivu vont cesser toute activité jusqu'à la prise en compte de leurs revendications. ACP

Kasaï-Oriental

L'eau et l'électricité parmi les défis du nouveau gouverneur Jean Maweja

Jean Maweja Muteba a pris ses fonctions, mercredi 8 mai, en tant que gouverneur du Kasaï-Oriental. Il hérite d'une province avec plusieurs défis à relever tels l'eau potable qui manque aux robinets, et l'électricité qui est une denrée rare dans la province.

Des sources avouent que même les bornes fontaines de la FOMI et des Asurep n'arrivent pas à combler les besoins en eau des habitants.

Ce qui pousse les ménages achètent à environ 1000 francs congolais, un bidon de 20 litres d'eau auprès des col-

porteurs à vélo.

Les responsables de la REGIDESO avouent manquer d'énergie électrique nécessaire pour répondre à ce besoin vital que connaît la population.

Par ailleurs, la société ENERKA, Energie du Kasaï,

qui gère le barrage hydroélectrique de Tshala, appartenant à la Minière de Bakwanga ba, dispose, pour l'instant, que d'environ un mégawatt.

Autre défi concerne les remous sociaux dans la majorité des structures, étatiques et privées du Kasaï-Oriental.

Depuis deux semaines, les infirmiers sont en grève et les travailleurs d'autres départements et établissements d'enseignement supérieur et universitaire, exigent le paiement des arriérés des salaires.

L'Amicale Bomoko, une ASBL réunissant les anciens étudiants de la Faculté de droit, promotion 1999-2000, de l'Université de Kinshasa, ont honoré ses pairs élevés en dignité au niveau des institutions de la République, de l'Administration publique ainsi que de l'appareil judiciaire entre les années 2018-2019, au cours d'une double cérémonie d'échanges de vœux et de présentation des nouveaux promus, organisées dimanche dernier à Béatrice Hôtel de Kinshasa.

Le président de l'Amicale Bomoko, Me Clément Minga Kiengele, a, dans son discours, remercié l'assistance pour avoir répondu présent à ce double événements et les membres qui ont eu à bénéficier des promotions au niveau des différents services et responsabilités.

Ses remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette manifestation.

Il a rappelé que l'Amicale Bomoko constitue une grande famille et en tant que telle elle doit demeurer unie et exceller dans tous les secteurs de la vie nationale conformément à sa devise qui est: l'unité dans l'excellence.

Me Minga a invité chacun d'eux

L'Amicale Bomoko Asbl honore ses pairs élevés en dignité

d'où il se trouve à faire honneur et fierté de Bomoko par un travail de qualité, d'excellence. Il a lancé un appel pressant aux uns et aux autres de jeter la corde de purification à tous ceux de Bomoko qui se recherchent encore dans la vie active.

Me Clément Minga a, par ailleurs, demandé à tout le monde de porter haut l'étendard de Bomoko, tout en exhortant de nouveau de rester unii et solidaire.

Auparavant, le président honoraire de cette structure, Me Jean-Marie Singa, avait procédé à la présentation des nouveaux promus à travers différents services et responsabilités avant de rendre un vibrant hommage à tous les professeurs qui, grâce à eux, nous ont permis de bénéficier une formation de qualité et d'efficacité

Et, dans une ambiance festive et des retrouvailles, les membres

qui ont eu à bénéficier des promotions au niveau des différents services et responsabilités, ont bénéficié les applaudissements frénétiques de l'assistance venue nombreuse rehaussée cette manifestation.

Le temps fort a été la présentation des collègues élevés en dignité. Il s'agit notamment de : Me Eberande Kolongele, nommé directeur du cabinet adjoint du président de la République, du colonel Kasongo Ejiba, nommé auditeur supérieur près la Cour militaire de Kinshasa/Gombe, Me Kabinda Ngyo Alex, élu bâtonnier du Barreau de Tanganyika, Me Muza Kayembe Clément et Me Claude Nyamugabo, élus députés nationaux, prof Omeonga Tongomo, élu vice-doyen de la faculté de droit/Unikin, Mme Antho Muvuma, conservateur des titres immobiliers, Mme Annick Ndala, prési-

dente du Tripaix/Nd'jili, Mr Daniel Epebe Mosango, secrétaire général au Plan, Mr Arthur Lepriya, Assistant DGA de la DGDA, Mr Benjamin Kopi, sous-secrétaire chargé de l'Administration et Finances DGDA.

Me Jean-Marie Singa a fait savoir qu'à travers ces élévations, « nous étions formés pour assumer des hautes fonctions au sein des institutions de la République.

Il a rendu un hommage mérité aux professeurs qui nous ont façonnés. Et, pour ce faire, il a paraphrasé les propos d'un de leurs, en l'occurrence le professeur Kalongo Mbikayi qui disait : » s'agissait de former des juristes distingués et pas d'à peu près, pas de rabougris. Dans l'exercice de vos fonctions, je vous exhorte à accomplir et à réaliser ce vœu, d'être des juristes distingués et excellents au service de l'intérêt général et de la Nation». Il a également rendu un hommage digne aux érudits professeurs et à tous nos amis qui nous ont quittés sur cette terre des hommes, en conviant d'avoir une pensée pieuse en leur mémoire.

Cette grande soirée a été agrémentée par un groupe musical qui a ébloui l'assistance par des chansons de vieille gloire.

Alexis Emba

Soudan

Les chefs de la contestation menacent d'une action de désobéissance civile

Les leaders de la contestation au Soudan ont accusé mercredi les généraux de chercher à retarder la transition du pouvoir à une autorité civile et menacé de lancer un mouvement national de « désobéissance ».

La crise s'envenime dans le pays en proie depuis décembre à un mouvement de contestation inédit qui a poussé à la destitution le 11 avril par l'armée du président Omar el-Béchir qui dirigeait le pays d'une main de fer depuis près de trois décennies.

Tirant leurs forces des milliers de manifestants qui campent depuis le 6 avril devant le QG de l'armée à Khartoum, les chefs de la contestation réclament désormais un transfert rapide du pouvoir à une autorité civile.

Le Conseil militaire de transition qui a succédé à M. Béchir est accusé d'atermoyer sur un transfert du pouvoir après plusieurs réunions avec l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), qui représente les manifestants.

« Les formes d'escalade sont (déjà) définies: poursuivre les sit-in et préparer un mouvement de désobéissance civile », a déclaré à la presse l'un des chefs de la contestation, Khaled Omar Youssef. Il a

jugé « décevantes » les réponses des généraux aux propositions de son groupe et estimé qu'elles risquaient de plonger le pays dans une « situation dangereuse ».

Dans un premier temps, l'ALC, dont des représentants laïcs venant notamment du Parti communiste, ont publié un communiqué comportant leur réponse aux réserves du Conseil militaire à leur vision de la période de transition.

« La réponse du Conseil militaire va dans le sens d'une prolongation des négociations et non vers une transition » rapide, a souligné l'alliance.

- La charia -

Les généraux ont déclaré mardi qu'ils étaient d'accord avec la plupart des propositions de l'ALC sur la transition, tout en faisant état de « beaucoup de réserves » sur d'autres.

Ils ont soulevé surtout la question de la charia (loi islamique), en estimant qu'elle devait rester la source de la législation, et en reprochant à l'ALC de ne pas l'avoir mentionnée dans leurs propositions.

Pour l'ALC, les généraux ont soulevé « des questions non pertinentes, y compris celles de la

langue officielle du pays et des sources de la législation dans une répétition ennuyeuse des surenchères de l'ancien régime ».

Le régime du président déchu appliquait la charia, ce qui avait donné lieu, selon les défenseurs des droits humains, à des abus comme la flagellation de femmes pour « comportement indécent ».

« Nous appelons le Conseil militaire à conclure un accord pour transférer le pouvoir aux forces révolutionnaires », ont ajouté les dirigeants de la contestation.

Les Etats-Unis ont exhorté mercredi les chefs militaires soudanais à parvenir à un accord avec les manifestants. Le numéro deux du département d'Etat américain, John Sullivan, qui s'est entretenu au téléphone avec le général Abdel Fattah al-Burhane, à la tête du Conseil militaire de transition, lui a demandé d'aller rapidement vers un gouvernement intérimaire dirigé par des civils » et à trouver un accord avec les meneurs de la contestation réunis au sein de l'ALC.

Selon des experts, la question sur la nature du régime pendant la période de transition et au-delà devrait être soumise à référendum après une réflexion nationale.

Outre la charia, le porte-pa-

role du Conseil militaire, le général Chamseddine Kabbachi, a exprimé d'autres réserves

Selon lui, le Conseil est d'avis que la déclaration de l'état d'urgence devait revenir à un « conseil souverain » et non au gouvernement comme le proposent les leaders des manifestants.

Les deux parties divergent sur la composition du « Conseil souverain »: l'ALC exige qu'il soit dominé et dirigé par des civils, et les généraux insistent pour y garder la main haute.

- Elections -

Autre point de désaccord: les civils veulent une période de transition de quatre ans alors que les militaires considèrent qu'elle peut être de deux ans seulement, a dit le général Kabbachi.

De même, les chefs de la contestation ont rejeté l'idée d'élections générales dans un délai de six mois en cas d'échec du processus de transition, avancée par les généraux.

Cela ne servira, selon eux, qu'à « légitimer » l'ancien régime qui continue d'avoir d'importants relais dans l'administration.

Arrestations en Algérie

Le mouvement de contestation satisfait mais méfiant

Les récentes arrestations de l'influent frère du président déchu Abdelaziz Bouteflika et des anciens chefs des puissants services de renseignements suscitent un mélange de satisfaction et de méfiance parmi les figures du mouvement de contestation en Algérie.

La plupart se réjouissent que Saïd Bouteflika, accusé par le mouvement d'avoir usurpé le pouvoir à la faveur de la dégradation de la santé de son frère et d'avoir orchestré ses tentatives de maintien au pouvoir, réponde de ses actes.

Mais elles se méfient aussi d'une justice expéditive ou revancharde, au service d'une lutte de clans au sommet ou destinée à endormir la colère populaire qui réclame le départ des personnalités toujours en place issues de l'appareil du régime Bouteflika

L'arrestation de Saïd Bouteflika répond à « une revendication de tous les Algériens », a déclaré à l'AFP l'avocat Me Mustapha Bouchachi, une des figures de proue de la contestation. « C'est lui qui a géré le pays » depuis l'AVC dont a été victime Abdelaziz Bouteflika en 2013, a-t-il ajouté. « Il a commis des crimes contre le peuple ».

Mais, au delà de son cas, « l'essentiel pour nous est que les gens qui ont commis des délits soient jugés », a souligné l'avocat.

- « Gages » -

« De toutes les arrestations » récentes, ayant visé aussi plusieurs riches hommes d'affaires, majoritairement proches du pouvoir et accusés de malversations, celles de Saïd Bouteflika et des généraux Mohamed « Toufik » Mediène et Athmane « Bachir » Tartag « sont

les plus frappantes », a admis Soufiane Djilali, chef du petit parti d'opposition Jil Jadid.

« La détention du frère du président est symboliquement la rupture recherchée par rapport au régime de Bouteflika. Quant (à celles

des) deux anciens hauts militaires, ça relève beaucoup plus de relations internes à l'institution militaire », a expliqué M. Djilali mardi dans une interview à la radio nationale, rappelant que le contenu des dossiers n'était pas connu.

Selon cet opposant ayant milité dès 2014 contre de nouveaux mandats de M. Bouteflika, « le pouvoir a besoin de reprendre un minimum de contact et de confiance avec la population et il donne des gages » mais, derrière « ces gages, on ne sait pas s'il y a une réelle volonté de changement ».



Lambio-Lambio aux Etats-Unis avec le producteur Jules Nsana

L'annonce a été faite par Jules Nsana, producteur congolais résident à Nairobi et Lambio-Lambio, patron du groupe Vijana et du ballet Lambio-Lambio, un des artistes qui sera de la délégation, il y a 72 heures. Les deux acteurs ont eu des échanges fructueux dans les locaux de la résidence de l'artiste chorégraphe Lambert MokeTomisi dans la commune de Matete pour un giga concert 100% musique congolaise, cette année, 2019. « *Je viens d'échanger avec Moto na Nzambe, un des surnoms de Lambio-Lambio, pour l'organisation d'une grande tournée aux Etats-Unis d'Amérique pour la réconciliation de la musique congolaise et la diaspora* », a indiqué Ju-

les Nsana, le producteur.

Selon le producteur congolais, cette tournée américaine, va connaître la participation de plusieurs musiciens notamment Lambio-Lambio, Mbilia Bel, Godé Lofombo, Bozi Boziana, Général Defao et tant d'autres.

A bras ouverts, Lambio-Lambio a accueilli cette idée et a rassuré d'apporter tout son soutien pour sa matérialisation. « *Vous avez tout notre soutien* », a-t-il dit à Jules Nsana tout en mentionnant que le moment de réparer est venu.

A ses collègues musiciens de la RD Congo, Moto na Nzambe a lancé cet appel: « *mes frères Congolais, n'hésitez pas. C'est un grand projet pour sauver la culture*

congolaise ». Le patron de Vinaja s'est déclaré partant.

Ce grand événement musical aux Etats-Unis unifiera les musiciens congolais de toutes les tendances et les réconciliera aux combattants pour que cette musique adorable d'Afrique retrouve sa place à l'ère du digital et nourrisse tous les acteurs de ce secteur. Cette idée géniale du Congolais Jules Nsana est très appréciée par plusieurs analystes et observateurs de la musique du pays de Papa Wemba. Il sied de noter qu'il n'est pas un novice dans ce secteur. Il connaît très bien la musique congolaise et tous ses ténors.

Beni Joël Dinganga

Fleurie Fleur bénéficie de la grâce de Félix Wazekwa dans «Boa mabe»

Il n'est un secret pour personne, le groupe Cultura Pays Vie de Félix Wazekwa prépare son prochain album intitulé « *Boa mabe* » qui sortira dans les mois à venir. Dans ce prochain opus, l'allemand Fleurie Fleur bénéficie de la grâce lui accordée par son président en inscrivant un titre pour la seconde fois. A l'heure qu'il est, l'artiste Fleurie se dit prêt à sortir du maquis après avoir achevé son prochain titre dans les coulisses.

Il est vrai que cet artiste-musicien a pris beaucoup de temps pour

préparer une œuvre de qualité qui ne laissera personne indifférente.

On peut facilement se souvenir de sa première signature « *Premier soin* » qui se trouve dans l'actuel album du groupe, cette chanson a répondu aux attentes des certaines personnes qui n'arrivaient pas à bien gérer leur amour.

Toutefois, il faut jeter de fleurs à cet artiste-musicien pour sa première signature. Il n'est pas du tout facile qu'un jeune artiste-musicien, surtout de la diaspora, puisse s'imposer dans sa première prestation

discographique. Ceci prouve le niveau de sérieux et la bonne disposition dont il a bénéficié notamment au moment de sa composition.

Jusqu'ici, il est reproché à Fleurie Fleur une mauvaise condition de promotion de son titre « *Premier soin* ». Celui-ci a souffert d'une promotion à sa juste valeur. Dès lors, il se voit dans l'obligation de mettre toutes les batteries en marche pour ne pas rater la promotion de son prochain titre.

Beni Joël Dinganga

Ferré Gola envisage de mettre à distance la rumba

Réputé fan inconditionnel de la rumba, Ferré Gola envisage de s'éloigner du style de la musique rumba dans son prochain album intitulé « *Premier soin* ».

Pour ce nouvel album de 14 titres, Jésus de nuance a déclaré sur les antennes d'une chaîne Youtube : « *Je suis en train de préparer quelque chose d'un peu différent de la rumba. Mon prochain album ne va pas être purement de la rumba. Je vais l'améliorer un peu ; il faut préciser que j'ai rénové déjà la rumba en la mélangeant avec d'autres styles* ».

Et de dévoiler, « *certaines chansons seront en anglais, d'autres en*



français, mais ma priorité reste le swahili. On m'écrit aussi des chansons en espagnol ».

Il est vrai que Ferré Gola est parmi les artistes musiciens congolais qui ont hissé la rumba congolaise très haut. Dans ses précédents albums, celui-ci ne faisait que promouvoir la rumba congolaise. Aujourd'hui, Jésus de nuance met un peu ce style qui l'a façonné de côté ; fera-t-il impact avec le nouveau chemin qu'il veut emprunter ? La réponse à cette question, on le saura après la sortie de « *Premier soin* », le prochain album de Ferré Gola.

B.J.D

Wally B. Seck ressuscite Papa Wemba

Même après sa mort, Papa Wemba, star congolaise, ne cesse de faire preuve de sa grandeur et de l'immensité de son art qui a traversé les frontières de son Congo natal.

A sa mort, des hommages mondiaux. Après sa mort, pas mal de musiciens trouvent un moyen de lui rendre hommage en reprenant un morceau de ses œuvres.

Le dernier d'entre eux est Wally B. Seck, jeune musicien sénégalais qui monte en puissance. Il a remixé la célèbre chanson de Papa Wemba, « *La vie est belle* », composée et jouée par l'artiste pour le compte du film du même nom. Cette chanson dans laquelle Maître d'école incite au travail pour arriver à l'épanouissement et pour découvrir la beauté de la vie.

Certains mélomanes estiment qu'en remixant cette chanson, Wally B. Seck tient à conquérir les fanatiques de cette icône de la musique africaine, singulièrement les Congolais. Ce, après sa collaboration avec Héritier Watanabe dans le morceau « *Give me* », extrait de « *Retirada* », premier album solo du boss de la Team Wata. Le moins que l'on puisse dire est la résurrection artistique de la star grâce à ses successeurs qui voient en lui un modèle et une référence.

Bien avant Wally B. Seck, deux d'entre les héritiers du Chef du village Molokaï ont salué sa mémoire. Ferré Gola, dont le timbre vocal lui est similaire, a immortalisé le Maître d'école dans la chanson « *Mea culpa* », extraite de son QQJD, mais également dans le générique « *Boss* » sorti en 2016. Fille de Ntesa Daliens, ancien du TP OK Jazz de Franco Luambo Makiadi, Christy Lova a, dans un solo vocal, tiré de la chanson « *To dondwa* » du collectif F Victeam, label de Fally Ipupa, célébré le travail à la suite et à la lumière de Papa Wemba.

B.J.D

L'événement à Lubumbashi le 20 mai

Retour du Chairman : les supporters se préparent !

Le temps va s'arrêter à Lubumbashi le lundi 20 mai. Le TPM va enfin retrouver son Chairman, trois ans après qu'il ait été contraint de quitter le pays. Dans une interview exclusive à France24 et RFI, le Chairman Moïse KATUMBABI a annoncé son retour au pays. Dans les rangs de la Coordination des supporters, les réunions de préparation à cet événement se multiplient.

Les supporters et leurs encadreurs, réunis au sein de leur Coordination, ont eu un entretien ce mardi 7 mai au Temple des Badiangwenas. A l'issue de cette rencontre, le numéro un du mouvement, Mario KAWEL MUSHID, a indiqué : « Le président nous a informés de son retour à Lubumbashi, par l'aéroport international de la Luano, le lundi 20 mai. Il nous a annoncé que ce retour doit être fêté par nous, les supporters du TPM. Notre Chairman nous a manqué pendant trois ans, nous devons lui démontrer notre attachement à ses stratégies pour le développement de notre cher club.

Chaque section aura un rôle précis pour que ce retour soit triomphal et se déroule de façon harmonieuse. Voilà les indications de la coordination aux supporters que nous avons réunis. »

« Nous avons suivi l'interview du Président Moïse à la télé. En nous réunissant ici, nous sommes très heureux d'avoir les informations et ces précisions sur l'organisation de son accueil... »

a déclaré une supportrice à la fin de cette réunion. Tous les sportifs du pays sont invités à s'associer à cette organisation a précisé Mario KAWEL MUSHID. L'événement étant confirmé pour le 20 mai, la Coordination a promis de redoubler d'efforts pour affiner cette organisation. Il s'agit d'être prêts le jour J



pour rendre au Chairman l'accueil exceptionnel qu'il mérite dans son pays. Des réunions quotidiennes ouvertes à tous se tiendront au stade TPM.

« Notre mission, c'est de bien préparer cet accueil. Le retour de

notre boss constitue un événement majeur. Le TPM a besoin de lui sur place, au pays... » a confié le vice-président de la Coordination José KAHITE à la fin de ces échanges avec les supporters.

AS DRAGONS BILIMA - TP MAZEMBE 0-3

Les Corbeaux déjà champions!

Grâce à un triplé de Jackson MULEKA (dont deux pénalités), les Corbeaux s'offrent Dragons Bilima et s'adjugent le titre de champion de la RDC. Trois jours après l'échec en Ligue des Champions, les Corbeaux n'ont pas eu le cœur de célébrer ce sacre, résumé d'une saison difficile mais finalement très aboutie sur le plan national.

Avec 74 points, le TPM égale Vita Club mais avec un avantage à la différence de buts : + 64 contre + 45 pour les Moscovites.

Sans contestation, le TPM est «Champion» avec trois matchs encore à disputer. Il faut gagner ces rencontres pour soulever avec fierté le trophée qui sera remis le 18 mai à l'occasion de la dernière rencontre face au FC Renaissance.

AS Dragons Bilima-TPM, c'est parti dans un stade vide. Seuls les animateurs mettent de l'ambiance

5e Un centre tendu de Joseph Benson OCHAYA est renvoyé des deux poings par le gardien MULUMBA. Bonne assise de jeu du TPM. 0-0 entre Monstres et Corbeaux

10e Les transmissions sont bon-

nes, Ben MALANGO laisse filer un ballon à Godet MASENGO qui centre en force, le renvoi de la défense des Montres est récupéré par Joseph Benson OCHAYA. La nouvelle frappe du gaucher ougandais n'est pas cadrée... 0-0

13e Faute sur Ben MALANGO dans la surface. Il y a penalty pour le TPM. Jackson MULEKA s'en charge

15e Ouverture du score. Jackson MULEKA réussit, sur penalty, à battre le gardien de Dragons Bilima

Classement : Vita Club 74 points +45 / TP Mazembe 74 points (match en cours) +62

19e Ben MALANGO récupère un ballon mal délogé devant la surface mais échoue sur le portier kinois

21e Jackson MULEKA pour le 2-0 sur un centre de Joseph Benson OCHAYA

Classement : Vita Club 74 points +45 / TP Mazembe 74 points (match en cours) +63

26e Dragons Bilima est totalement perdu. Le trident offensif (ELIA-MALANGO-MULEKA) met de la vitesse, appuyé par les latéraux. Les Kinois ne savent plus défendre. Glody LIKONZA frappe depuis le point de penalty, sauvetage du gardien MULUMBA. Tou-

jours 2-0 pour le TPM

30e AS Dragons BILIMA-TPM toujours 0-2

Statistiques : Jackson MULEKA double buteur. Le jeune formé à l'Ecole de Football Katumbi trône au royaume des buteurs avec 21 réalisations, il sera sûrement plébiscité à la fin de la saison ; KAZADI de Vita Club qui n'a plus de matchs à jouer totalise 17 buts, Ricky TULENGE de DCM, avec un match à jouer, est à 14 buts ; Trésor KABWE de Lubumbashi Sport totalise aussi 14 réalisations

35e AS Dragons Bilima-TPM 0-2. La partie a baissé d'intensité, attention de ne pas tomber dans la facilité

40e Ben MALANGO ne redresse pas de la tête le ballon sur le coup-franc de Meschak ELIA non loin du coin de corner. On approche de la mi-temps

45e+1 Nouveau penalty pour le TPM. Ben MALANGO a été ceinturé en plein élan dans la surface

45e+3 Jackson MULEKA triple. 3-0 pour le TPM

Mi-temps : AS Dragons Bilima-TPM 0-3. Triplé de Jackson MULEKA. Le TPM a littéralement dominé ce premier acte pour n'inscrire que 3 buts. La palme revient à Jackson MULEKA

confortablement meilleur buteur de la L1 avec 22 réalisations

Reprise au stade TPM. Abdoulaye SISSOKO prend la place de Jackson MULEKA

53e Grosse faute sur Ben MALANGO... L'arbitre Carine oublie de sanctionner le défenseur de Dragons Bilima. La prometteuse arbitre kinoise avait déjà oublié de sanctionner le deuxième penalty du TPM

65e Premier tir cadré de Dragons Bilima. Waka BOFAFAKA frappe mollement, tranquille pour Sylvain GBO-HOU

66e Meschak ELIA descend, Chico USHINDI monte

75e AS Dragons Bilima-TPM, toujours 0-3 au marquoir

80e Arsène ZOLA remplace Kevin MONDEKO

84e Consécutif à une faute sur Chico USHINDI, le coup-franc de Joseph Benson OCHAYA à l'entrée de la surface échoue sur un défenseur et revient sur Arsène ZOLA. Le nouvel entrant enchaîne par une frappe, le gardien renvoie et Kabaso CHONGO marque mais dommage... il est signalé hors-jeu

87e Godet MASENGO voit jaune. tpmazembe.com

Les spoliateurs de Moïse Katumbi en convulsion

L'usurpateur Pascal Beveragie en quête de parapluie politique

L'ancien gouverneur de l'ancienne province du Katanga vient de totaliser 3 ans en dehors du territoire national ; un exil forcé concocté par l'ancien régime sur fond de spoliation d'un immeuble prétendument appartenant à la famille Stoupis. Point n'est besoin de revenir sur les péripéties de cette affaire rocambolique démontée par la très crédible enquête menée par l'église catholique, et aujourd'hui définitivement close par la Cour de cassation.

Ainsi lavé par la plus haute instance judiciaire du pays, Moïse Katumbi a officiellement annoncé son retour au bercail pour le 20 mai prochain, date symbolique puisque coïncidant avec les 3 années jour pour jour que l'opposant emblématique au pouvoir de Joseph Kabila avait été contraint de quitter le pays pour des raisons de sécurité. Ce retour facilité par la mise en application des prescrits de l'Accord de la Saint-Sylvestre, volet décrispation du climat politique, donne

cependant des insomnies à tous ceux qui ont fait main basse sur les propriétés de l'opérateur économique.

Tracteurs, maisons, entreprises... de Moïse Katumbi étaient accaparés par des dignitaires du régime Kabila comme butin de guerre après avoir orchestré l'éloignement du propriétaire. Dans le lot figure l'entreprise minière MCK convoitée par des généraux du régime passé et dont l'alchimie mafieuse a converti en NB Mining.

Les éléments en notre possession établissent la victoire de Moïse Katumbi dans les procès y afférents tenus aux Etats-Unis et à Londres, évidemment sans émouvoir le moins du monde les maîtres de la spoliation trônant en RDC. Sans désespérer, les spoliateurs se sont donnés à cœur joie à une exploitation dont le seul but est de se forger une insolente fortune au mépris des règles de l'art. On note, à titre d'illustration, le manque d'entretien de l'outil de travail et le non paiement des salaires aux travailleurs depuis plusieurs mois.

Sentant l'étau se resserrer autour de sa personne avec le retour assez précis du propriétaire, sieur Pascal Beveragie, patron affiché de la nébuleuse NB Mining remue ciel et terre pour s'assurer le parapluie des nouvelles autorités congolaises afin d'échapper à des poursuites judiciaires pour recel de biens d'autrui. L'honorable Nanou Mamba pourrait-il lui prêter le flanc ? Cet élu de Kipushi avait eu des entretiens avec le Français d'origine corse pour une éventuelle prise en charge de Saint Eloi Lupopo, la deuxième équipe de football du grand Katanga. Avec également des actions sociales en faveur de la population du groupement de Kinama. Une sollicitude fortuite et donc suspecte affirment maintes personnalités de ce terroir éblouies par l'élan de générosité brusque d'une entreprise en activité depuis plusieurs années.

A tout prendre, accusé de spoliation, c'est plutôt Moïse Katumbi qui passe pour victime de spoliation de ses nombreux biens. Les prochains jours s'annoncent ainsi palpitants dans la mesure où son retour signifie la récupération de ses possessions et, vraisemblablement, l'engagement de procès contre les spoliateurs qui se recrutent parmi les intouchables d'hier. Il est fort à parier que Félix Tshisekedi ne saurait cautionner la moindre dérive qui mette en péril son programme de restauration d'un Etat de droit en République Démocratique du Congo.

Foi d'un barbouze

Trahi, le camp Kabila se dégonfle !

C'est l'ancien patron des renseignements qui accuse.

Kalev Mutond accuse certains des anciens collaborateurs de l'ancien président Joseph Kabila de traverser la rue pour embrasser d'autres partenaires. « Je le dis en pleine connaissance de cause », indique-t-il dans un communiqué de presse par lequel il réitère sa **fidélité** à l'artisan de son ascension. Sans citer les noms, l'homme **affirme** qu'en cette période cruciale certains anciens collaborateurs n'hésitent pas à trahir Joseph Kabila, celui grâce à qui et par qui ils ont pu faire quelque chemin, aussi bien quant à leur personnalité que quant patrimoine dont ils peuvent se prévaloir aujourd'hui. Ci-dessous, l'intégralité du communiqué de presse portant le seing Kalev Mutond.

COMMUNIQUE DE PRESSE

En cette période particulière de l'histoire de notre Patrie, la République Démocratique du Congo, certains d'entre nos anciens camarades dans le pré-carré du Président Joseph KABILA KABANGE, ont trouvé le moment venu pour étaler sur la place publique, avec arrogance et haine, leur traîtrise à l'endroit de Celui grâce à qui et par qui, ils ont pu faire quelque chemin, aussi bien quant à leur personnalité que quant au patrimoine dont ils peuvent se prévaloir aujourd'hui.

Plus que la sagesse universelle, la sagesse bantoue préconise, à bon droit, de ne guère oublier d'où l'on vient et par où l'on est passé.

Je le dis en pleine connaissance de cause.

En effet, dans pareil contexte, l'arrogance, la rancune et la haine sont contre-productives, d'autant plus que les témoins sont nombreux qui s'interrogent, les uns, qui n'en reviennent pas, les autres, sur les motivations réelles qui poussent ces anciens camarades à désinformer l'opinion publique.

Les mêmes témoins pronostiquent, aux dépens de ces anciens camarades, qu'un autre épisode de leur traîtrise n'est pas loin.

Pour ma part, je saisis ce véritable « temps de reniements » pour réitérer solennellement ma profonde gratitude et mon indéfectible loyauté à l'égard de Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE et de toute Sa Famille tant biologique que politique.

Ma propre famille et tous les miens, repartis aussi bien dans l'ex-Province du Katanga, ma terre d'origine, et sur l'ensemble du Territoire de la RDC, qu'au-delà des frontières nationales, se rangent résolument dans le Camp de la fidélité inébranlable, de la défense légitime et tous azimuts de la vision souverainiste, patriotique et constructive du Raïs Joseph KABILA KABANGE.

Fait à Kinshasa, le 8 mai 2019.

KALEV MUTONDO

